**201** *Déclaration sur l'honneur de non-condamnation*

SCI ............... *(dénomination sociale*)  
Société civile immobilière au capital de ............ €  
Siège social : ............... *(adresse*)  
RCS ........... (*indiquer la ville et le numéro*)

**Déclaration en conformité de l'article 17 de l'arrêté du 9 février 1988**

Je soussigné ............... (*nom, adresse, date et lieu de naissance*)

déclare n'avoir fait l'objet d'aucune condamnation pénale, ni de sanction civile ou administrative de nature à m'interdire soit de gérer une personne morale, soit d'exercer une activité commerciale.

Fait à ........., le ../../..

(*signature de l'associé*)

Rappel de l'ordonnance n° 58-1352 du 27 décembre 1958, réprimant certaines infractions en matière de registre du commerce (Article 2) : “ Quiconque donne, de mauvaise foi, des indications inexactes ou incomplètes en vue d'une immatriculation, d'une radiation ou d'une mention complémentaire ou rectificative au registre du commerce, est puni d'une amende de 76 € à 4573 € et d'un emprisonnement de dix jours à six mois, ou de l'une de ces deux peines seulement ”.